

DOSSIER DE PRESSE

SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE ÉTAT-VILLE RESTAURATION DE LA VILLE CLOSE



LA VILLE-CLOSE ET LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

La ville de Concarneau compte sept monuments classés ou inscrits aux Monuments historiques :

Inscrits

- Ancienne caserne Hervo (inscrit MH 8/06/1926) – abritant le Musée de la pêche sous l'appellation Musée de France.
- Immeuble, 5,7 rue de Tourville (inscrit MH 27/08/1937)
- Eglise Notre Dame de Lorette (inscrit MH 26/06/1968)
- Château de Keriolet (inscrit MH 21/12/1984)

Classés

- Fort du Cabellou (classé MH 28/11/1962)
- Remparts de la Ville Close (classé MH 20/08/1913)
- Dolmen de Keristin-ar-Hoat (classé MH 29/09/1967)

L'actuelle convention porte essentiellement sur la Ville-Close ainsi que le Fort du Cabellou.

- **Les remparts de la Ville Close (27 février 1899 et 20 août 1913)**



La Ville Close © B. Galéron

Datant du 13^{ème} siècle d'après les premières traces archéologiques, et long de près d'1 km les remparts ont dû leur inscription aux nombreux peintres qui se sont installés à Concarneau et qui ont constitué à la fin du 19^{ème} siècle le Groupe des peintres de Concarneau. Nombre de leurs œuvres sont conservées au sein de la collection municipale.

- **Le Fort du Cabellou (28 novembre 1962)**



Le fort du Cabellou © B. Galéron

Abritant un corps de garde dès 1691, le Fort du Cabellou, devient propriété de la Ville en 1960 qui en réalise une première restauration dans les années 2000.

Un autre monument au sein de la Ville-Close, la Poudrière, devrait être inscrit au cours de l'année 2019.

UN LIEUX VIVANT AXÉ SUR LA CULTURE ET LE PATRIMOINE



Concert au Carré des Larrons
© Ville de Concarneau - Patrimoine - C.Berthelot

La ville-close outre son intérêt architectural et historique, reste un quartier habité et vivant de Concarneau, composé de commerces et d'habitations, elle accueille l'été de nombreux touristes, 100 000 passent à la Maison du Patrimoine chaque saison entre avril et octobre.

Le Musée de la Pêche, (labellisé Musée de France) géré par le pôle muséal de Concarneau Cornouaille Agglomération accueille lui 40 000 visiteurs par an.

Outre la visite des fortifications, la Ville-Close est aussi un lieu axé sur le patrimoine et la culture, offrant visites guidées, ateliers pour les enfants, expositions, expérimentations ludiques, noctambules, murder-

party, visites contées...

Elle abrite aussi concerts, festivals, spectacle équestre et théâtre au sein de ces différents lieux : Carré des Larrons, Petit-Château, Chap'L.

Places et rues s'animent également l'été aux musiques des artistes de rues.

LES TRAVAUX DE RESTAURATION DÉJÀ MENÉS

La Ville a mené de nombreux travaux sur les 10 dernières années afin de restaurer et entretenir la richesse de son patrimoine architectural, le tout s'élevant à la somme de 1 807 296 € HT détaillée comme suit :



La Tour du Maure rénovée
© Ville de Concarneau - Patrimoine - M.Sauvage

- Restauration des remparts de la Tour du Maure (de 2013 à 2017) 366 986 € HT.
- Réfection Quai de la porte aux vins (2014) 87 010 HT
- Pavage de la Ville close (2011) 710 000 € HT
- Restauration de la Tour du Gouverneur (2008) 648 290 € HT

La restauration du Ravelin est prévue pour l'hiver 2019/2020 pour un montant des travaux estimés à 645 820 € HT.

LA CONVENTION



La Poudrière © Ville de Concarneau - Patrimoine - C.Berthelot

L'idée d'une convention de restauration entre l'Etat (via la Direction Régionale des Affaires Culturelles DRAC) et la ville de Concarneau est née d'une visite technique de la Ville-Close réalisée le 19 septembre 2018.

Celle-ci a eu lieu en présence de l'ABF, du délégué de la Fondation du patrimoine, des services municipaux (services techniques, urbanisme et patrimoine) et de M. le Maire.

Cette visite a permis de réaliser un bilan des travaux déjà effectués et de prioriser les prochaines opérations de restauration à mener.

Un ensemble de travaux sur 13 bâtiments différents (Remparts, Poudrière, Fort du Cabellou, Chap'L, Abri du marin...) ont été ainsi priorités et le programme de restauration correspondant inscrit au sein de la convention pour un montant total de 3 745 000 €.

La programmation des travaux s'étale de fin 2019, lancement du premier cahier des charges pour la restauration du Ravelin, jusqu'en 2024.

Au travers de cette convention, la ville définit sa politique en matière de patrimoine et décrit son projet pour les 5 ans à venir : restauration, destination des bâtiments, entretien, valorisation... celui-ci est accompagné d'un PPI prévisionnel.

L'Etat, lui, apporte un soutien moral et financier, pouvant aller jusqu'à 50% de subvention sur les travaux HT, actuellement.

La convention reste révisable chaque année par les deux parties en fonction des aides disponibles et des travaux envisagés.

LE RENOUVELLEMENT DU LABEL VILLE D'ART ET D'HISTOIRE



La Maison du Patrimoine
© Ville de Concarneau - Patrimoine - C.Berche

Labellisée en 2002, la Ville de Concarneau œuvre actuellement au renouvellement de son Label Ville d'Art et d'histoire. Suite au bilan réalisé et aux conclusions des travaux menés par le comité de pilotage, en lien avec les différents partenaires, institutionnels et culturels de la Ville, le dossier de renouvellement devrait être présenté lors d'un prochain Conseil municipal.

La valorisation de l'architecture et du patrimoine ainsi que la volonté de rendre celui-ci accessible, vivant et à la portée de tous (touristes et habitants) reste une des priorités de la Ville de Concarneau. En ce sens la convention cadre signée aujourd'hui avec l'État est un atout majeur pour la Ville et un engagement dans la préservation et la transmission de son patrimoine.

Signature de la convention entre l'Etat et la Ville de Concarneau pour la restauration de la Ville Close

Par M. Pascal LELARGE, Préfet du Finistère, et M. André FIDELIN, Maire de Concarneau

En présence de M. Pierre-Alexandre, Architecte des Bâtiments de France ; M. Henry Masson, Conseiller monuments historiques ; M. Michel Roussel, Directeur de la DRAC Bretagne ; Mme Laetitia Boidin, Adjointe à la Culture et au Patrimoine ; M. Marc Bigot, Adjoint à l'Urbanisme ; Mme Johanne Perez, Directrice de l'action culturelle.

Contacts presse

Lise SAGNE

Chargée de la communication culturelle

02 98 50 38 95

lise.sagne@concarneau.fr

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



VILLE DE CONCARNEAU

Place de l'Hôtel de Ville

BP 238

29180 CONCARNEAU

02 98 50 38 38

contact@concarneau.fr

www.concarneau.fr